

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2003-2004

28 NOVEMBRE 2003

PROJET DE DÉCRET CONTENANT L'AJUSTEMENT DU BUDGET GÉNÉRAL DES
DÉPENSES POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2003⁽¹⁾

ERRATUM

AU NOM DE LA COMMISSION DES FINANCES, DU BUDGET, DES AFFAIRES
GÉNÉRALES, DE L'ORGANISATION DE L'ASSEMBLÉE, DU RÈGLEMENT ET DE LA
COMPTABILITÉ

(1) Voir Doc. n°462 (2003-2004) n°1 à 8.

Dans le tableau récapitulatif de l'ajustement qui se trouve à la page 3 du Doc. n° 462 (2003-2004) n° 8, remplacer, en regard de la rubrique « Crédits non dissociés » du Chapitre V, les chiffres – 74 183 et – 6 915 863 des 4^{ème} et 5^{ème} colonnes par les chiffres indiqués en caractère gras, soit – 74 226 et – 6 915 820 (Voir Tableau 1. Chapitre IV - Dette publique de la Communauté française et Chapitre V - Dotations à la Région wallonne et à la Commission communautaire française).

Article 2

Les paiements à effectuer jusqu'au 31 décembre 2003, à charge du Fonds de la loterie nationale (C) s'effectuent, par dérogation à l'article 4 du décret du 19 décembre 2002 contenant le budget général des dépenses 2003, selon la procédure des dépenses fixes via le comptable centralisateur. Le solde des recettes non utilisées au 31 décembre 2003 sera transféré sur le compte du comptable du Fonds C.

Article 3

Sont approuvés pour l'ajustement budgétaire 2003 et annexés au présent décret les budgets du Commissariat général aux Relations internationales (C.G.R.I.) et du Fonds d'égalisation des budgets.

Article 4

L'article 10 du décret du 20 décembre 2001, contenant le budget général des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 2002 sort ses effets le 1^{er} janvier 2003.

TAB. 1 – Chapitre IV - Dette publique de la Communauté française et Chapitre V - Dotations à la Région wallonne et à la Commission communautaire française

CHAPITRE IV Dette publique de la Communauté française

Crédits non dissociés	585.759	0	2.020	- 5.385	582.394	0
-----------------------	---------	---	-------	---------	---------	---

CHAPITRE V Dotations à la Région wallonne et à la Commission communautaire française

Crédits non dissociés	346.192	0	678	0	346.870	0
-----------------------	---------	---	-----	---	---------	---

Total général

Crédits non dissociés	6.922.648	0	67.398	- 74.226	6.915.820	2.183
-----------------------	-----------	---	--------	----------	-----------	-------

Crédits dissociés d'engagement	30.757	0	984	- 877	30.864	0
--------------------------------	--------	---	-----	-------	--------	---

Crédits dissociés d'ordonnancement	27.292	0	818	- 541	27.569	0
------------------------------------	--------	---	-----	-------	--------	---

Crédits variables	156.557	0	6.654	- 3.158	160.053	0
-------------------	---------	---	-------	---------	---------	---